

Certificat de capacité suisse d'infirmier / infirmière assistant-e CC CRS

Selon les communications du conseil de formation de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), le certificat de capacité d'infirmier / infirmière assistant-e (IAS) est toujours reconnu sur l'ensemble du territoire suisse.

Pour ce qui est de l'accès aux formations complémentaires, il équivaut au nouveau certificat de capacité fédéral d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), l'égalité est également préconisée sur le plan salarial.

A partir de 2013, il sera possible de suivre des formations en cours d'emploi afin d'obtenir une qualification au niveau tertiaire B par le biais de l'examen professionnel (EP) en soins de longue durée et accompagnement.

Si, malgré cette prise de position claire, vous deviez rencontrer des difficultés sur le marché du travail, nous vous invitons à prendre contact avec votre association professionnelle «curahumanis».

→ Vous trouverez les communications de la CDS précitées ainsi que des renseignements complémentaires sur la formation IAS CC CRS sur notre site Internet:

<http://redcross.ch/activities/health/hocc/02a04a-fr.php>

Croix-Rouge suisse

Santé et intégration / Formation professionnelle
Enregistrement
Case postale
3084 Wabern

Tél. 031 960 75 75

Courriel: swissregistry@redcross.ch